

SEANCE DU VENDREDI 2 FEVRIER 2024 A 19 H 00

Nombre de Conseillers  
en exercice 10  
présents  
ou représentés 9  
votants 9  
Pour 9  
Contre 0  
Abstention 0

N°02022024-004

Date de la convocation  
23/01/2024

**OBJET**

**PROGRAMME  
D'ECONOMIE  
D'ENERGIE SUR LES  
BATIMENTS  
COMMUNAUX**

**DEMANDES DE  
SUBVENTIONS 2024  
FIC  
DETR  
REGION**

Le Maire,



**Françoise BERNARD.**

Signature et cachet

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 février à 19 Heures, en Mairie de VASSEL, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme BERNARD Françoise, Maire de VASSEL.

**Présents** : Mmes BERNARD Françoise, LAFERRERE Céline, MONIER Isabelle, RIVIERE Céline, M. ANDRODIAS Jérôme, DUZELIER Cédric ESCARPA Ludovic, JAFFEUX Nicolas, PLASSE Yves

**Absent (excusé)** : Mme AUGEREAU BLANCHONNET Christelle,  
*Procuration de Mme AUGEREAU BLANCHONNET à JAFFEUX Nicolas*

**Secrétaire de séance** : Mme LAFERRERE Céline

Madame le Maire expose à l'Assemblée que, face à la crise énergétique avec la hausse des prix de l'électricité et dans un souci de respect de l'environnement, il est nécessaire d'envisager un programme de travaux visant à réaliser des économies d'énergie sur les bâtiments publics comme l'école, la mairie/bibliothèque et la salle polyvalente/cantine.

Ces travaux envisagés et leur coût se détaillent de la façon suivante :

- l'isolation thermique et phonique de la salle polyvalente qui accueille également la cantine scolaire du regroupement pédagogique : 22 654,80 € ;
- l'installation d'un nouveau système de chauffage (pompe à chaleur) dans le bâtiment de la mairie qui accueille la bibliothèque : 10 200,00 € ;
- le remplacement de l'ancien système d'éclairage dans les 2 salles de classe de l'école avec la pose de dalle à leds : 1 710 € HT

Soit un coût total des travaux de 34 564,80 € HT.

Madame le Maire précise que ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention DETR 2024, une subvention au titre de la programmation FIC 2024 et une subvention de la Région au titre du Bonus Ruralité 2024.

\*\*\*\*\*

Suite à cet exposé et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE :

Envoyé en préfecture le 08/02/2024

Reçu en préfecture le 08/02/2024

Publié le

ID : 063-216304451-20240202-02022024004-DE

SEANCE DU VENDREDI 2 FEVRIER 2024 A 19 H 00

- ⚡ d'approuver le programme de travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux, aux conditions énoncées ci-dessus ;
- ⚡ de solliciter une subvention Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2024 pour ce programme de travaux ;
- ⚡ de solliciter une subvention Fond d'Intervention Communale au titre de l'année 2024 pour ce programme de travaux ;
- ⚡ de solliciter une subvention de la Région au titre du Bonus Ruralité 2024 pour ce programme de travaux ;
- ⚡ de prévoir le financement soit par autofinancement, soit par recours à l'emprunt.

\*\*\*\*\*

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Fait à VASSEL, le 9 février 2024.

Le Maire,

Françoise BERNARD



Envoyé en préfecture le 08/02/2024

Reçu en préfecture le 08/02/2024

Publié le

ID : 063-216304451-20240202-02022024004-DE